



Auxerre, le 15 janvier 2013

Les élus au Comité Technique de l'Yonne:

- Caroline GERMAIN
- Claudine BEAU
- Nathalie ZELMAT
- Valérie DE PALMA
- Jean-François DURET
- Didier BEZIAT
- Jacques DUMONT
- Caroline CHERVAL

à

Monsieur Le Président
du Comité Technique de l'Yonne

Monsieur le Président,


En application de l'article 44 du décret n°2011-184 du 15/02/2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat, et conformément à la circulaire d'application de la Direction Générale des Finances Publiques du 04/12/2012, les représentants élus de Solidaires Finances publiques, CGT Finances Publiques, FO DGFIP et CFDT Finances Publiques sollicitent la réunion d'un comité technique portant sur les points suivants (en dehors des points que vous souhaiterez vous-même aborder et des questions diverses):

- l'exécutif budgétaire 2012 et le budget prévisionnel 2013
- le règlement intérieur du comité technique local
- le bilan de la campagne impôt sur le revenu 2012 (assiette et recouvrement)
- la formation professionnelle (bilan de l'année 2012 et perspectives 2013)

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Les élus au comité technique de l'Yonne


JF DURET


C. GERMAIN


V. DE PALMA


J. DUMONT